SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION DES EAUX DE LA LYS

DELIBERATION

Suite à la convocation en date du 23 Février 2017.
Le quorum n'ayant pas été atteint le 3 Mars 2017. Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la Lys le 10 mars 2017.

Étaient présents :

Mme Leveugle, MM. Cambien, Detournay, Dissaux,

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Goube, Leys, Massart, MM. Ben Amor, Cauche, Evrard, Gosset, Desplanque, Godefroy, Haesebroeck, Houssin, Lefebvre, Legrand, Petit, Vicot, Waymel.

Pouvoir de :

Mme Goube à M. Detournay

Vu le rapport n° 18-17

DECIDE

- de poursuivre l'étude sur le raccordement du Syndicat de Gonnehem,
- d'autoriser la signature par son président à prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération,

VOTANTS : 5 POUR : 5 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès de Monsieur le Préfet le 14 MARS 2017

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX